IMLAR CPC 1175T



Classification: Famille I – Classe 7b2

PRESENTATION

: Emulsion acrylique incolore pour la protection et l'hydrofugation des **Description**

> façades (Classe D1). Produit formulé à partir de résines acryliques micronisées (technologie Dupont De Nemours) lui conférant une très bonne pénétration, une grande souplesse et un accrochage très efficace. Protège les façades contre la carbonatation, les intempéries (pluie, gel, pluies acides), le développement des mousses et algues. Mélangée à la LUCITE MURALE, elle est utilisée comme lasure béton (en 2^{ème} couche).

: Béton, pierre naturelle, pâte de verre, enduits de façade etc... Intérieur – **Destination**

Extérieur.

: - hydrofuge, incolore, microporeux, ne dénature pas le support. **Points forts**

- résiste aux agressions chimiques et à la pollution atmosphérique.

: Valeur limite pour ce produit (cat A/e) : 130g/litre (2010). COV

Ce produit contient moins de 80g/l de COV.

CARACTERISTIQUES

Destination : Intérieur – Extérieur.

: Incolore mat velouté. Aspect

Densité : 1.03.

Rendement $: 5 - 10 \text{ m}^2/\text{l}$.

: 15 à 60 mn selon le milieu ambiant. Séchage à 20°C

Application : Brosse - rouleau – pistolet.

Conditions de mise en œuvre

: Minimum 7°C - Maximum 30°C. - Température de l'air et du support

: Intérieur : max. 60% - Extérieur : max. 80 %. - Humidité relative

Dilution : 20 % d'eau pour la première couche.

Nettoyage des outils : Eau.

: En utilisation en tant que Lasure béton, mélanger **Teintes**

avec LUCITE MURALE teintée.

: 5 L - 10 L. Conditionnements

01/2010 Imlar CPC 1175T

MISE EN OEUVRE

GENERALITES:

IMLAR est destiné à la protection des matériaux sans en dénaturer l'aspect (protection de type D1). IMLAR a fait l'objet d'expertises techniques très anciennes (Véritas) et plus récentes de la part du Cabinet ESEC (Rapport de définition de risques n° 579) qui a donné lieu à l'octroi de garanties contractuelles.

PREPARATION DES SUPPORTS:

Les supports doivent être préparés conformément aux DTU en vigueur.

IMLAR peut s'appliquer sur les supports suivants :

- Béton brut, blocs et dalles de béton cellulaire.
- Enduit au mortier de liant hydraulique, y compris les enduits tyroliens.
- Briques pleines ou creuses.
- Pierres naturelles ou reconstituées, ardoises, granite, marbre mat, etc...
- Maçonnerie de pierres calcaires, granite ou grès.
- Revêtements plastiques épais.
- Carreaux de céramique 2 x 2
- Carreaux de pâte de verre 2 x 2
- Plaques de parement silico-calcaires autoclavées type glazal
- Panneaux de fibres ou particules à liant ciment
- Parements de produits composites ciment verre (CCV).

Eliminer les salissures, matières grasses, poussières, par lavage haute pression. Eliminer les microorganismes et moisissures par une solution prévue à cet effet. Retirer les efflorescences par brossage ou à l'aide d'un produit spécifique neutre. Contrôler soigneusement la dureté et l'adhérence des enduits, carreaux de pâte de verre ou de céramique etc...

Ne pas appliquer sur subjectiles à base de plâtre, joints y compris ; mortier MPC (plâtre - chaux), nous consulter.

APPLICATION:

Humidifier au préalable le support (par pulvérisation).

Appliquer la première couche d'IMLAR sur un support humide mais non ruisselant, ce procédé favorisera la pénétration du produit dans le support, et donc la protection conférée par le système.

Appliquer la première couche diluée à 20 % d'eau du mélange total. Sur supports très absorbants, tels que la brique ou la pierre très poreuse, procéder à une dilution plus forte de la première couche (50%) (nous consulter).

Appliquer une deuxième couche de produit pur, une fois la première couche sèche (généralement après 1 à 2 heures) ce temps est rallongé si l'air est froid et humide.

Appliquer le produit à la brosse, au rouleau ou au pistolet. On utilisera de préférence une brosse pour peinture acrylique et un rouleau à fibres polyamides texturés, ou mousse floquée.

ASPECT LASURE BETON:

On peut obtenir un aspect LASURE BETON par mélange de LUCITE MURALE teintée dans l'IMLAR. Le pourcentage maximum est de 25 % de LUCITE MURALE. En système LASURE BETON, on appliquera 1 couche d'IMLAR non teinté et diluée à 20 %, puis une couche d'IMLAR teintée dans la couleur choisie.

Sur certain support, l'IMLAR peut agir comme un anti-graffiti sacrificiel : nous consulter.

01/2010 Imlar CPC 1175T